

Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 47 665 000 francs destiné:

- pour 28 265 000 francs aux travaux d'aménagement et de réfection liés à la nouvelle ligne de tramway «Acacias» sur le territoire de la Ville de Genève;
- pour 22 575 830 francs, dont à déduire une participation de l'Etat de Genève de 3 175 830 francs, à la construction d'un réseau de collecteurs en système séparatif dans le secteur de la ligne de tramway «Acacias» situé sur le territoire de la Ville de Genève.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Préambule

Le 18 mars 1996, le Conseil fédéral a octroyé l'extension de la concession aux Transports publics genevois (TPG) pour son réseau urbain. La concession portait sur les cinq nouvelles sections suivantes: «Stand», «Palettes», «Acacias», «Sécheron» et «Grand-Lancy».

Pour mémoire, votre Conseil préavisait favorablement cette demande d'extension de la concession de juin 1995.

Aujourd'hui, l'état d'avancement des réalisations des nouvelles sections de tramway est le suivant:

- La section rond-point de Plainpalais – Cornavin (dont la concession fut accordée en juin 1991) a été terminée au mois de juin 1995, permettant la mise en service de la ligne 13 Cornavin – Bachet-de-Pesay. Cette ligne a été prolongée par la section «Palettes» en juin 1997.
- La section «Stand» s'est achevée en mars 1998, permettant la mise en service de la ligne 16 Cornavin–Moillesulaz.
- La section «Sécheron», qui prolonge la ligne 13 au-delà de Cornavin par la rue de Lausanne et l'avenue de France jusqu'à la place des Nations, est en cours d'exécution. Sa mise en service est prévue au mois de décembre 2003.

Quant à la section «Acacias» faisant l'objet de cette proposition, il est prévu de construire une ligne de tramway à double voie entre le rond-point de Plainpalais et le pont Rouge via l'avenue Henri-Dunant, la place des Vingt-Trois Cantons et la route des Acacias. Cela permettra la mise en service d'une ligne 17 pont Rouge – Chêne-Bourg. Ultérieurement, la ligne pourra être prolongée jusqu'au Petit-Lancy.

Lors de la mise à l'enquête publique du dossier d'approbation des plans en octobre-novembre 1999, des oppositions ont vu le jour. Cela a conduit, en cours de procédure d'approbation des plans, l'Office des transports et de la circulation à soumettre à l'Office fédéral des transports des modifications du projet. Ces modifications sont le fruit des négociations avec les opposants, en particulier avec les associations faïtières de transports

liées à l'environnement et à l'économie, et tiennent compte dans une plus large mesure des intérêts de la circulation automobile en matière d'accessibilité des quartiers, tout en maintenant les options prises concernant la circulation de transit, en prévoyant une amélioration au profit de la capacité destinée aux véhicules individuels moyennant certains correctifs apportés en matière d'aménagement et de signalisation lumineuse.

Ce projet a finalement fait l'objet d'une décision d'approbation des plans de l'Office fédéral des transports le 25 janvier 2002.

Obligations légales

Suivant le cahier des charges relatif à l'utilisation du domaine public en vue de l'exploitation des Transports publics genevois du 14 décembre 1987 (H I 55.04), une partie du coût lié à la réalisation de cette ligne de tramway incombe à la Ville de Genève sur son territoire, notamment en ce qui concerne les arrêts et leur équipement.

En outre, cette réalisation entraînera d'importants travaux complémentaires à la charge de la Ville de Genève concernant l'aménagement et la réfection des voiries, la mise en place de collecteurs en système séparatif ainsi que la réfection et le renforcement du pont des Acacias.

Description du projet

1. Ligne de tramway

Sur l'avenue Henri-Dunant et le boulevard du Pont-d'Arve, l'implantation de la ligne longe la plaine de Plainpalais et le parvis d'Uni-Mail pour ensuite se situer au centre de la chaussée depuis le pont des Acacias jusqu'à la rampe du Pont-Rouge où s'effectue la boucle de rebroussement.

La longueur totale des voies à construire est de 4630 m, soit environ 1939 m dans le sens Plainpalais–pont Rouge, 2092 m dans le sens pont Rouge-Plainpalais, 214 m pour la boucle de rebroussement et 385 m de liaisons et de voies d'évitement ou de dépassement. 3110 m sont en site protégé, 910 m sont en site propre et 610 m en site banal. Sept arrêts sont prévus: Plainpalais, Uni-Mail, Acacias, Industrielle, Subilia, Etoile et pont Rouge (terminus). La vitesse commerciale sur ce nouveau tronçon est estimée entre 18 et 20 km/h. Cela permettra des fréquences de passage de l'ordre de trois minutes sur les principales destinations, par le cumul des fréquences de six minutes par ligne.

Suivant les options prises dans le cadre de la construction de la branche de tramway «Sécheron» et qui sont également traitées par le groupe de travail «Hauteur des quais des arrêts de trams», qui réunit les services techniques, les associations d'usagers, notamment des personnes à mobilité réduite, et les TPG, les arrêts seront réalisés à une hauteur de 25 centimètres.

2. Aménagement urbain

Comme amorcé au boulevard Georges-Favon et au long de la plaine de Plainpalais, la création d'une ligne de tramway est une opportunité d'amélioration de l'espace public et des possibilités d'accès piétonniers de part et d'autre des voies, depuis les quartiers environnants.

L'organisation du tracé permet également l'amélioration des itinéraires cyclables en direction des universités et dans l'entrée et la sortie de ville.

Au long du tracé, l'aménagement des rues et des arrêts reprend les options prises lors de la création de la ligne de tramway 13, avec, notamment, le même traitement des arrêts, de manière à offrir, tout à la fois, un repérage clair des stations et une sécurité des usagers.

Rond-point de Plainpalais

Le rond-point de Plainpalais voit une densification des arrêts avec la multiplication des lignes de tramway. Aussi l'ensemble du plateau est-il redessiné de manière à respecter, d'une part, l'édicule central de la ligne 12, ainsi que ses abords immédiats et son arborisation, et à le compléter par un nouvel abri qui touche, à la fois, les arrêts des lignes 13 et 17. Le solde de la place est réaménagé sobrement, de manière à tenir compte de la qualité de site protégé que représente le rond-point de Plainpalais.

Dans le prolongement, deux nouveaux arrêts des lignes 13 et 15, ainsi que 15 et 17, sont créés le long de la plaine de Plainpalais. L'ensemble forme un nœud d'échange important, directement connecté au garage collectif de Plainpalais, dont les accès piétonniers seront renforcés.

L'implantation des nouvelles voies entraîne le déplacement de la trémie de sortie du parking de Plainpalais. A cette occasion, le dispositif d'accès et de sortie des véhicules de ce parking est doublé, tant du côté du rond-point de Plainpalais que de celui de l'avenue du Mail.

Avenue Henri-Dunant

L'aménagement du profil de l'avenue Henri-Dunant est identique à celui du boulevard Georges-Favon, avec un site propre pour les deux voies de tramway, contre la plaine de Plainpalais.

Place des Vingt-Trois-Cantons

Le carrefour est traversé par les voies de tramway, qui viennent border le parvis de l'Université Uni-Mail, où est placé l'arrêt. Dans les contraintes de trafic connues, c'est l'occasion de d'améliorer l'image, le site de la place par des traitements de sols, de végétation et d'éléments urbains identiques dans chacun de ses bords.

Pont des Acacias

Le pont des Acacias, réalisé en 1957, a pu être maintenu dans son gabarit actuel et seuls une réfection et un renforcement sont nécessaires. Le site propre du tramway est central et chacun des trottoirs est complété par des bandes cyclables.

Route des Acacias

La route des Acacias représente, à la fois, une voie principale et une rue de desserte des quartiers d'habitation et industriels voisins. Le réaménagement est complet et nécessite des emprises foncières, essentiellement au sein de la zone industrielle de La Praille-Acacias. C'est l'occasion de renforcer les plantations d'alignement. Chaque carrefour est

aménagé de manière à assurer la desserte des quartiers et la traversée aisée par les piétons.

La rue des Ronzades est réaménagée en tenant compte du parc des Acacias, ainsi que le rond-point des rues des Ronzades, des Noirettes et du Grand-Bureau, qui a fait l'objet d'installation d'un giratoire à l'essai, dans le cadre des mesures prises en complément de l'implantation du parking du centre commercial de la Migros et du parc relais de l'Etoile.

La route des Acacias débouche, en dehors du périmètre d'intervention partagé par la Ville de Genève, sur le carrefour de l'Etoile, où est situé maintenant le parc relais de l'Etoile, qui apporte à ce lieu une valeur de pôle d'échange multimodal. On est également tout proche de la future halte du réseau express régional.

Le tramway poursuit son parcours, toujours en dehors du périmètre de la Ville de Genève, en direction de la boucle de rebroussement du Pont-Rouge, terminus actuel de la ligne.

Description des travaux

Le chantier sur le territoire de la Ville de Genève est subdivisé en 2 lots:

- lot 1 du rond-point de Plainpalais au quai Ernest-Ansermet
- lot 2 du pont des Acacias à la limite avec la commune de Carouge

1. Collecteurs

Pour le lot 1, les travaux consistent en la mise en séparatif du réseau unitaire dans l'emprise des aménagements de surface prévus ainsi que dans la rue du Conseil-Général (partielle), la rue De-Mascossay, le boulevard du Pont-d'Arve jusqu'à la rue de Carouge et l'avenue du Mail (partielle).

Parallèlement, les raccordements privés EU (eaux usées) et EP (eaux pluviales) des immeubles avoisinants seront effectués.

La longueur cumulée des fouilles à ouvrir pour la pose des collecteurs est d'environ 1400 m. La profondeur d'excavation est comprise entre 3 et 5,5 m.

Le collecteur EU est en PVC; son diamètre est de 300 mm.

Le collecteur EP est en armaver; son diamètre est compris entre 400 et 1500 mm.

Les travaux comprennent également la construction d'un ouvrage de rejet des eaux claires dans l'Arve et la construction de trois chambres déversoirs aux raccords avec les collecteurs EM.

Pour le lot 2, les travaux consistent à remplacer le collecteur EM existant par un collecteur EU entre le pont des Acacias et la limite avec la commune de Carouge. Il est également prévu de poser des attentes EU et EP à l'amorce des rues débouchant sur la route des Acacias.

A la rue des Ronzades, il est prévu de mettre en place des collecteurs EU et EP.

Parallèlement, les raccordements privés EU et EP des immeubles avoisinants seront effectués.

La longueur cumulée des fouilles à ouvrir pour la pose des collecteurs est d'environ 1000 m; la profondeur d'excavation est comprise entre 4 et 6,5 m.

Les collecteurs EU sont en PVC; leur diamètre est compris entre 300 et 500 mm. Les collecteurs et attentes EP sont en armaver; leur diamètre est compris entre 300 et 600 mm.

Les travaux comprennent également la construction de quatre chambres déversoirs aux raccords avec les collecteurs EM.

2. Voiries

Sur l'ensemble du chantier, les chaussées et trottoirs seront reconstruits avec la mise en place d'une nouvelle fondation en grave tout-venant et la pose de revêtements en béton bitumineux pour les chaussées et en béton pour les trottoirs.

Pour le tram en site banal, il est prévu un revêtement bitumineux vert entre les rails. Cette couleur est appliquée sur tout le site du tram lorsqu'il s'agit de sites protégés ou propres.

3. Ouvrage d'art

Pont des Acacias

Cet ouvrage a fait l'objet d'une inspection détaillée qui montre que des travaux d'entretien doivent être entrepris. Il s'agit de réparations locales du béton du tablier, le remplacement de l'étanchéité, la réfection des trottoirs et du revêtement de chaussée. De plus, les joints de dilatation seront remplacés.

Ce pont, d'autre part, qui a été mis en service en 1958, ne correspond plus aux normes actuelles et doit faire l'objet de renforts de flexion et cisaillement par adjonction de béton et de nouvelles armatures.

Trémies d'accès au parking de Plainpalais

Ces trémies passeront dans le boulevard Georges-Favon, sous les voies de tram. Les travaux s'exécuteront à l'intérieur d'un blindage fiché et étayé. L'ouvrage sera en béton armé.

Estimation du coût des travaux

1. Aménagements et réfections des chaussées et places

A. Rond-point de Plainpalais

1. Installation de chantier, travaux de nuit	127 000	
2. Défrichage	1 000	
3. Démolitions	21 000	
4. Petits ouvrages	469 000	
5. Terrassements	325 000	
6. Couches de fondations	225 000	
7. Pavages et bordures	70 000	
8. Revêtements de routes	157 000	
9. Marquages	89 000	
10. Aménagements urbains	236 000	
11. Plantations	0	
12. Régies	41 000	
Total travaux		1 761 000
13. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	108 000	
Frais de production	6 000	

Constat d'immeubles	4 000	
Divers et imprévus 5 %	88 050	
Total divers		<u>206 050</u>
Total travaux et divers		1 967 050
TVA 7,6 %		149 495
Frais de promotions 4 %		84 662
Intérêts intercalaires ($\frac{2\ 201\ 207 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12}$)		44 023
Total A. Rond-point de Plainpalais		<u>2 245 230</u>

B. Rond-point de Plainpalais (extension)

1. Installation de chantier, travaux de nuit	191 000	
2. Défrichage	1 000	
3. Démolitions	32 000	
4. Petits ouvrages	704 000	
5. Terrassements	487 000	
6. Couches de fondations	338 000	
7. Pavages et bordures	105 000	
8. Revêtements de routes	236 000	
9. Marquages	134 000	
10. Aménagements urbains	411 000	
11. Plantations	29 000	
12. Régies	62 000	
Total travaux		<u>2 730 000</u>
13. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	168 000	
Frais de production	9 000	
Constat d'immeubles	7 000	
Divers et imprévus 5 %	136 500	
Total divers		<u>320 500</u>
Total travaux et divers		3 050 500
TVA 7,6 %		231 838
Frais de promotions 4 %		131 294
Intérêts intercalaires ($\frac{3\ 413\ 632 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12}$)		68 273
Total B. Rond-point de Plainpalais (extension)		<u>3 481 905</u>

C. Avenue Henri-Dunant

1. Installation de chantier, travaux de nuit	183 000
2. Défrichage	0
3. Démolitions	31 000
4. Petits ouvrages	676 000
5. Terrassements	467 000
6. Couches de fondations	325 000
7. Pavages et bordures	100 000
8. Revêtements de routes	226 000
9. Marquages	128 000
10. Aménagements urbains	393 000
11. Plantations	0

12. Régies	60 000	
Total travaux		2 589 000
13. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	159 000	
Frais de production	8 000	
Constat d'immeubles	8 000	
Divers et imprévus 5 %	129 450	
Total divers		304 450
Total travaux et divers		2 893 450
TVA 7,6 %		219 902
Frais de promotions 4 %		124 534
Intérêts intercalaires $(\frac{3\,237\,886 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12})$		64 759
Total C. Avenue Henri-Dunant		3 302 645

D. Place des Vingt-Trois Cantons

1. Installation de chantier, travaux de nuit	292 663	
2. Défrichage	991	
3. Démolitions	49 350	
4. Petits ouvrages	1 086 680	
5. Terrassements	751 825	
6. Couches de fondations	521 535	
7. Pavages et bordures	162 265	
8. Revêtements de routes	363 940	
9. Marquages	205 000	
10. Aménagements urbains	426 000	
11. Plantations	33 000	
12. Régies	96 000	
Total travaux		3 989 249
13. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	245 000	
Frais de production	13 000	
Constat d'immeubles	10 000	
Divers et imprévus 5 %	199 462	
Total divers		467 462
Total travaux et divers		4 456 711
TVA 7,6 %		338 710
Frais de promotions 4 %		191
		817
Intérêts intercalaires $(\frac{4\,987\,238 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12})$		99 742
Total D. Place des Vingt-Trois Cantons		5 086 980

E. Pont des Acacias

1. Installation de chantier propre à l'ouvrage, travaux de nuit	182 000
2. Echafaudages	400 000
3. Renforcement	168 000
4. Traitement anticarbonatation	696 000

5. Etanchéité et revêtements	360 000	
6. Appuis et joints	120 000	
7. Gardes corps	392 000	
8. Marquages	23 000	
9. Aménagements urbains	57 000	
10. Régies	108 000	
Total travaux		2 506 000
13. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	154 000	
Frais de production	8 000	
Constat d'immeubles	2 000	
Divers et imprévus 5 %	125 300	
Total divers		289 300
Total travaux et divers		2 795 300
TVA 7,6 %		212 443
Frais de promotions 4 %		120 310
Intérêts intercalaires ($\frac{3\,128\,053 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12}$)		62 562
Total E. Pont des Acacias		3 190 615

F. Route des Acacias

1. Installation de chantier, travaux de nuit	548 723	
2. Défrichage	25 000	
3. Démolitions	60 000	
4. Petits ouvrages	1 271 000	
5. Terrassements	1 418 000	
6. Couches de fondations	921 000	
7. Pavages et bordures	443 000	
8. Revêtements de routes	537 000	
9. Marquages	228 000	
10. Aménagements urbains	710 000	
11. Plantations	100 000	
12. Régies	121 700	
Total travaux		6 383 423
13. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	392 000	
Frais de production	20 000	
Constat d'immeubles	14 000	
Divers et imprévus 5 %	319 171	
Total divers		745 171
Total travaux et divers		7 128 594
TVA 7,6 %		541 773
Frais de promotions 4 %		306 815
Intérêts intercalaires ($\frac{7\,977\,182 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12}$)		159 613
Total F. Route des Acacias		8 136 795

G. Rue des Ronzades

1. Installation de chantier, travaux de nuit	192 850	
2. Défrichage	8 840	
3. Démolitions	22 160	
4. Petits ouvrages	446 275	
5. Terrassements	498 008	
6. Couches de fondations	323 855	
7. Pavages et bordures	155 703	
8. Revêtements de routes	189 250	
9. Marquages	78 000	
10. Aménagements urbains	152 000	
11. Plantations	102 000	
12. Régies	42 800	
Total travaux		2 211 741
13. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	136 000	
Frais de production	7 000	
Constat d'immeubles	6 000	
Divers et imprévus 5 %	110 587	
Total divers		259 587
Total travaux et divers		2 471 328
TVA 7,6 %		187 821
Frais de promotions 4 %		106 366
Intérêts intercalaires ($\frac{2\,765\,515 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12}$)		55 315
Total G. Rue des Ronzades		2 820 830

TOTAL 1. AMENAGEMENTS ET REFECTIONS DES CHAUSSEES ET PLACES DE A. A. G.	28 265 000
--	------------

2. Collecteurs en système séparatif

A. Rond-pont de Plainpalais		
1. Installation de chantier	120 000	
2. Excavations et démolitions	479 752	
3. Blindages	384 099	
4. Canalisations	172 750	
5. Regards	79 861	
6. Remblayages et réfections	389 928	
7. Petits ouvrages	19 254	
8. Réseaux de distribution	14 297	
9. Régies	51 000	
Total travaux		1 710 941
10. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	105 000	
Frais de production	6 000	
Constat d'immeubles	3 000	
Divers et imprévus 5 %	85 547	
Total divers		199 547
Total travaux et divers		1 910 488

TVA 7,6 %		145 197
Frais de promotions 4 %		82 227
Intérêts intercalaires $(\frac{2\,137\,912 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12})$		42 758
Total A. Rond-point de Plainpalais		2 180 670

B. Rond-pont de Plainpalais (extension)

1. Installation de chantier	75 000	
2. Excavations et démolitions	384 544	
3. Blindages	103 125	
4. Canalisations	72 589	
5. Regards	30 160	
6. Remblayages et réfections	208 395	
7. Petits ouvrages	199 365	
8. Réseaux de distribution	0	
9. Régies	32 000	
Total travaux		1 105 178
10. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	68 000	
Frais de production	4 000	
Constat d'immeubles	3 000	
Divers et imprévus 5 %	55 259	
Total divers		130 259
Total travaux et divers		1 235 437
TVA 7,6 %		93 893
Frais de promotions 4 %		53 173
Intérêts intercalaires $(\frac{1\,382\,503 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12})$		27 652
Total B. Rond-point de Plainpalais (extension)		1 410 155

C. Avenue Henri-Dunant

1. Installation de chantier	202 000	
2. Excavations et démolitions	831 570	
3. Blindages	665 772	
4. Canalisations	299 434	
5. Regards	138 426	
6. Remblayages et réfections	675 872	
7. Petits ouvrages	33 373	
8. Réseaux de distribution	24 782	
9. Régies	85 000	
Total travaux		2 956 229
10. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	182 000	
Frais de production	9 000	
Constat d'immeubles	8 000	
Divers et imprévus 5 %	147 811	
Total divers		346 811
Total travaux et divers		3 303 040

TVA 7,6 %	251 031
Frais de promotions 4 %	142 163
Intérêts intercalaires $(\frac{3\,696\,234 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12})$	73 926
Total C. Avenue Henri-Dunant	3 770 160

D. Place des Vingt-Trois Cantons

1. Installation de chantier	351 626	
2. Excavations et démolitions	1 449 917	
3. Blindages	1 160 834	
4. Canalisations	522 091	
5. Regards	241 358	
6. Remblayages et réfections	1 178 443	
7. Petits ouvrages	58 190	
8. Réseaux de distribution	43 209	
9. Régies	149 000	
Total travaux		5 154 668
10. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	317 000	
Frais de production	16 000	
Constat d'immeubles	10 000	
Divers et imprévus 5 %	257 733	
Total divers		600 733
Total travaux et divers		5 755 401
TVA 7,6 %		437 410
Frais de promotions 4 %		247 712
Intérêts intercalaires $(\frac{6\,440\,523 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12})$		128 812
Total D. Place des Vingt-Trois Cantons		6 569 335

E. Route des Acacias

1. Installation de chantier	508 000	
2. Excavations et démolitions	1 594 548	
3. Blindages	1 690 435	
4. Canalisations	328 596	
5. Regards	182 805	
6. Remblayages et réfections	1 202 594	
7. Petits ouvrages	109 220	
8. Régies	134 000	
Total travaux		5 750 198
9. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	354 000	
Frais de production	18 000	
Constat d'immeubles	15 000	
Divers et imprévus 5 %	287 510	
Total divers		674 510
Total travaux et divers		6 424 708
TVA 7,6 %		488 278

Frais de promotions 4 %	276 519
Intérêts intercalaires $(\frac{7\,189\,505 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12})$	143 790
Total E. Route des Acacias	7 333 295

F. Rue des Ronzades

1. Installation de chantier	90 000	
2. Excavations et démolitions	288 280	
3. Blindages	305 615	
4. Canalisations	59 407	
5. Regards	33 050	
6. Remblayages et réfections	217 418	
7. Petits ouvrages	9 500	
8. Régies	24 000	
Total travaux		1 027 270
9. Divers		
Honoraires ingénieur, architecte urbaniste, géomètre	64 000	
Frais de production	3 000	
Constat d'immeubles	4 000	
Divers et imprévus 5 %	51 364	
Total divers		122 364
Total travaux et divers		1 149 634
TVA 7,6 %		87 372
Frais de promotions 4 %		49 480
Intérêts intercalaires $(\frac{1\,286\,486 \times 12 \times 4}{2 \times 100 \times 12})$		25 729
Total E. Route des Acacias		1 312 215

Total Collecteurs en système séparatif de A. à F.	22 575
	830
Participation Etat de Genève – 15 %	3 175 830

Total 2. Collecteurs en système séparatif de A à F à la charge de la Ville de Genève	19 400 000
--	------------

Autorisation de construire

Une requête en autorisation de construire LCI pour la construction des collecteurs d'eaux pluviales et d'eaux usées a été déposée le 27 mars 2002.

Une requête en approbation LER et en autorisation de construire sera déposée pour l'aménagement du rond-point de Plainpalais, ainsi qu'une approbation LER pour finaliser l'approbation à l'essai concernant le giratoire des rues des Acacias, des Noirettes et du Grand-Bureau, avec la rue des Ronzades.

Programme des travaux

Les travaux débuteront en été 2002 pour se terminer à la fin de l'année 2004.

Programme financier quadriennal

Cet objet figure au 20^e programme financier quadriennal 2002-2005 sous le numéro 101.81.02, Section Acacias: travaux liés à l'aménagement urbain et aux transports publics.

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Le service gestionnaire de ce crédit est le Service entretien du domaine public. Le service bénéficiaire de ce crédit est le Service entretien du domaine public.

Budget prévisionnel d'exploitation et charge financière

La réalisation de ce projet n'entraîne aucune charge d'exploitation supplémentaire pour la Ville de Genève.

Quant à la charge financière:

- pour l'investissement prévu à l'arrêté I (28 265 000 francs), il faudra tenir compte d'une charge annuelle de 1 634 567 francs (amortissement au moyen de 30 annuités, intérêts au taux de 4%);
- pour l'investissement prévu à l'arrêté II (19 400 000 francs, soit 22 575 830 francs moins 3 175 830 francs de participation de l'Etat), il faudra tenir compte d'une charge annuelle de 1 121 903 francs (amortissement au moyen de 30 annuités, intérêts au taux de 4%),
- soit au total 2 756 470 francs.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à approuver les projets d'arrêtés ci-après:

PROJET D'ARRETE I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;
vu la loi sur le réseau des transports publics du 17 mars 1988;
vu le cahier des charges relatif à l'utilisation du domaine public en vue de l'exploitation des Transports publics genevois du 14 décembre 1987;
sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 28 265 000 francs destiné aux travaux d'aménagement et de réfection liés à la nouvelle ligne de tramway section «Acacias» sur le territoire de la Ville de Genève.

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 28 265 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 30 annuités, qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la date de mise en exploitation, soit de 2005 à 2034.

PROJET D'ARRETE II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;
vu l'article 63 et les suivants de la loi sur les eaux du 5 juillet 1961;
sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 19 400 000 francs, déduction faite d'une participation de l'Etat de Genève de 3 175 830 francs, soit un montant brut de 22 575 830 francs, destiné à la construction d'un réseau de collecteurs en système séparatif dans le secteur de la ligne de tramway «Acacias» situé sur le territoire de la Ville de Genève.

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 19 400 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2005 à 2034.

Annexes: coupe et plans